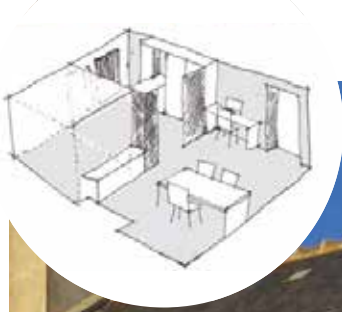


2026

# LE POINT Marolles

BULLETIN MUNICIPAL #151



Le coin Urbanisme

p.8 à 19



Le coin Culture

p.24 à 25



Le coin Information

p.26 à 35

[marolles41.fr](http://marolles41.fr)



Chers habitants,

**Le mandat 2020-2026 s'achève. Il aura été marqué dès son commencement par la crise du Covid-19, qui nous a imposé de gérer l'urgence tout en maintenant les services essentiels et le lien avec chacun d'entre vous.**

des carrefours et des arrêts de bus, création de zones apaisées, embellissement du centre-bourg. Le nouveau secrétariat de mairie, plus accessible et plus fonctionnel, incarne cette dynamique.

Ces projets ont été conduits grâce à une équipe déterminée, à une gestion rigoureuse et à des investissements largement soutenus par des subventions, tout en maintenant des taux d'imposition stables.

Je remercie chaleureusement les agents communaux, les associations, nos partenaires et vous tous, habitants de Marolles, pour votre confiance.

Je tiens également à saluer l'engagement de l'équipe municipale à mes côtés, sans oublier notre ami Jack Ménage, disparu trop tôt.

Marolles a évolué, tout en restant fidèle à son identité.

Bonne lecture,  
Bien cordialement  
La Maire, **Isabelle SOIRAT**

ÉDITO

Malgré ce contexte inédit, nous avons poursuivi notre engagement avec détermination : modernisation administrative, transition numérique, amélioration des équipements communaux, investissements pour économiser l'énergie et préserver la ressource en eau. Autant d'actions menées pour une commune plus efficace et plus durable.

L'école, la sécurité et le cadre de vie ont également été au cœur de nos priorités : aménagements de voirie, sécurisation

## Sommaire

- p.3 État civil
- p.4 Le coin administratif & matériel
- p.6 Le coin jeunesse & scolarité
- p.8 Le coin urbanisme
- p.20 Le coin finances
- p.24 Le coin de la culture
- p.26 Le coin informations

## Une équipe à votre service



## ÉTAT Civil

### Naissances



**AUMENIER Eliott**  
18 janvier 2025

**MICHEL Noam, Christ, Dominique**  
13 avril 2025

**PAURON Gabriel, François, Stéphane**  
4 avril 2025

Félicitations aux parents

### Mariages



**STORELLI Justine Evelyne Marie Monique & BLOCH Gaspard Pierre Emile**  
4 juillet 2025

**DUBOS Camille Irène & GUILLEMETTE Florian Kévin Damien**  
27 septembre 2025

**GÉRARDOT Anne-Elen Loeiza Morgana & JANNOT Christophe Claude**  
5 avril 2025

**MIGUEL Barbara Claire & JEULIN Gabriel Simon**  
19 juillet 2025

Félicitations aux mariés

### Décès



**Lucienne PION épouse GUEDEZ**  
26 février 2025

**Marie-Yannic REBOUL épouse VALENTIN -CHANTÔME**  
10 avril 2025

**Théo GAUTHIER**  
24 décembre 2025

**Sandra MAIGRE**  
8 mars 2025

**Maria TEIXEIRA PACHECO épouse MOREIRA DE CARVALHO**  
1 décembre 2025

Sincères condoléances aux familles

### Nouvelles entreprises



Les nouvelles entreprises de la commune :  
Saluons l'arrivée de

**Starter Car Wash**  
5 avenue de Pezay et dans les locaux de l'ancienne scierie

**Le Grenier d'Arlette**  
1 rue du Parc

**La livraison de pain par le Fournil de Lise**  
le jeudi à 18h00 dans l'entrée de la mairie.

# Les archives municipales

## AVANT INTERVENTION



Consécutivement à un audit des Archives Départementales et à leurs préconisations, **soucieux d'avoir une vue d'ensemble des activités municipales et afin de faciliter nos recherches**, nous avons fait appel à une archiviste professionnelle, Alexia GILLOT, pour une mission de 5 mois afin de réorganiser l'archivage communal, ce qui n'avait pas été effectué depuis 2005, année où une archiviste avait effectué une mission identique pendant 3 mois. Afin de bien comprendre le besoin et les résultats de sa mission, nous avons sélectionné quelques passages de son bilan d'intervention.

**La mission attendue : traitement des archives contemporaines de la commune (soit les archives de 1980 à nos jours) avec tri, classement et préparation des éliminations.**

Outre la sensibilisation et formation à l'archivage de la secrétaire de mairie, il était souhaité :

- par les Archives départementales, une mise à jour du répertoire des archives de la commune, non plus sous Word mais si possible sous Excel afin de faciliter notamment les recherches de la secrétaire et ses futures propositions d'éliminations.
- par M<sup>me</sup> la Maire et son équipe, un réaménagement du secrétariat afin d'assurer une meilleure prise en main de celui-ci par la secrétaire (secrétariat saturé d'un arriéré important, peu connu par la secrétaire).

Avant mon arrivée, la salle d'archives, composée d'une seule pièce était particulièrement encombrée et empiétait sur la seconde pièce attenante.

Le plan de classement, mis en place en 2005, n'était plus du tout suivi en raison du manque de place : le peu de boîtes remontées étaient placées là où il restait un espace ou certains documents étaient posés à même le sol. Ce manque d'espace n'incitait pas non plus les secrétaires successives à procéder à l'archivage de leurs dossiers, expliquant la saturation du secrétariat et de la cuisine attenante.

La salle d'archives, étant devenue trop exiguë, la priorité a été d'organiser rapidement les premières propositions d'éliminations requises, tâche essentielle pour la gestion de l'espace. En effet, depuis 2005, peu d'éliminations avaient pu être réalisées par manque de temps et de formation à l'archivage des secrétaires successives.

Désormais, la salle d'archives a été réorganisée et s'étend sur 2 pièces et non plus sur une seule.

Cette extension permet de suivre rigoureusement le plan de classement, tout en laissant des espaces libres pour les potentiels accroissements, notamment dans certaines séries : dans la série de l'« Urbanisme » pour les permis de construire, dans la série « Voirie », dans la série « Personnel » pour les bulletins de paie ou dossiers individuels des agents. Cette réorganisation a nécessité un travail de manutention important et un relevé complet de toutes les localisations des boîtes pour les indiquer dans le répertoire.

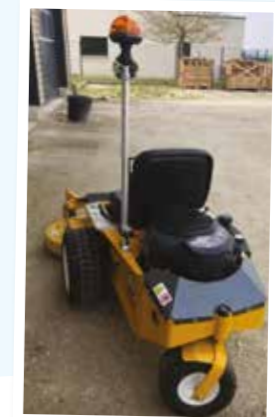
La nouvelle organisation de la salle a été affichée à l'entrée de chaque pièce : ce plan permet d'identifier, selon la série recherchée, dans quelle pièce et à quel emplacement il convient de se déplacer

# Investissements Matériels

## APRÈS INTERVENTION



Durant ce mandat, la commune a investi dans différents matériels. Tout d'abord, pour les agents techniques, **un camion, une remorque, un tracteur tondeuse et un robot tondeuse.**



Pour nos plus jeunes habitants, l'ancien toboggan en fin de vie a été remplacé par **un toboggan fourmi rouge**, rappelant le surnom donné aux habitants de Marolles dans les temps anciens.



Dans le domaine énergétique, nous avons remplacé la chaudière âgée de 40 ans qui dessert la salle des Fêtes, la Maison de la Nature et le bâtiment de la Closerie.



À ce sujet, nous avons exhumé et actualisé une convention ancienne datant de 2002 liant la commune à la Maison de la Nature, via le département et Agglopolys. Celle-ci permet à la commune de récupérer tous les ans **44 % de la facture annuelle de gaz** que règle la commune, ce qui n'est pas anodin en ces temps de forte inflation du coût de l'énergie. Et même un arriéré sur 5 ans a été récupéré auprès d'AGGLOPOLYS.

Par ailleurs, toujours dans le cadre de cette convention, lors du renouvellement de la chaudière, **Agglopolys a acté sa participation au financement pour un montant de 10 600 €**, et je l'en remercie.

**La préservation de la ressource en eau** a été un axe fort du mandat avec l'achat de bacs à fleurs avec réserve d'eau et d'un récupérateur de 10 000 litres d'eau au local technique pour l'arrosage,



# L'enfance & l'école

L'école a été au cœur de nos préoccupations. Dans le cadre du regroupement scolaire **Averdon / Champigny-en-Beauce / Marolles**, l'érosion du nombre d'élèves se poursuit. Ainsi, depuis 2017 une menace planait sur l'école de Marolles et malgré le rapprochement avec Averdon et Champigny nous n'avons pu éviter en 2020 la fermeture d'une classe au début de notre mandat.

En 2025 nous avons encore subi une fermeture. Depuis cette date chaque commune a 2 classes.

Nous nous sommes battus, avec une belle mobilisation des parents, mais la logique des chiffres s'est finalement imposée.

À **Marolles**, où sont accueillis uniquement les élèves de maternelle, nous avons toutefois obtenu **l'affectation d'un enseignant supplémentaire à mi-temps**, afin de soulager la classe de grande section.



**Le regroupement scolaire compte 133 élèves à la rentrée 2025/2026 contre 148 à la rentrée 2020/2021**



Parallèlement à cette baisse des effectifs scolaires, les effectifs de la garderie, liés aux arrivées et départs des bus, ont augmenté. Cette situation nous a conduits à recruter un agent supplémentaire afin d'assurer la surveillance, mais aussi à installer une garderie plus grande et plus agréable, garantissant un accueil de qualité pour les enfants.

Les locaux scolaires ont également été sécurisés et mieux équipés, notamment par la mise en place d'un portail électrique avec visiophone, de serrures moletées en cas d'évacuation rapide et l'acquisition de talkies-walkies, afin de renforcer la sécurité et la communication entre les enseignants et la mairie.

Malgré l'ensemble de ces efforts, **le nombre d'enfants scolarisés demeure en baisse continue au sein du regroupement scolaire**, ce qui suscite des inquiétudes légitimes quant à l'avenir.

## Les naissances à Marolles

3 en 2020 • 8 en 2021  
8 en 2022 • 5 en 2023  
7 en 2024 • 3 en 2025



## Le mot du SIVOS



### Chers parents,

L'année 2025 est terminée avec, en juin, des enfants de CM2 qui sont allés rejoindre le collège et d'autres qui ont rejoint notre SIVOS.

Pour rappel, en juin l'éducation nationale nous avait indiqué une fermeture de classe contre toute attente car ce n'était pas prévu dans les plans en janvier. Avec la mobilisation des élus et des parents, que je remercie au nom de nos enfants, nous avons pu avoir à Marolles un demi poste, ce qui est resté acceptable pour une bonne prise en charge de l'éducation des enfants.

Restons vigilants pour la rentrée de septembre 2026...

Le SIVOS, qui je le rappelle, a la responsabilité du transport scolaire, de la restauration méridienne et des ATSEM, a pu également aider à financer les voyages de fin d'année des enfants.

Nous essayerons de renouveler ces aides pour 2026 malgré les restrictions budgétaires mais avec le soutien des trois municipalités qui font le maximum pour nos enfants.

Au mois de mai, comme tous les ans, le SIVOS a financé la location de la salle de Fossé ainsi que la sono pour le concert annuel de toutes les classes.

Au mois de juin, lors de la fête des écoles, il y a la remise de la calculatrice financée par le SIVOS pour les élèves qui se dirigent vers le collège.

En ce qui concerne les repas, nous continuons la restauration collective avec la Société Publique Locale (SPL) du Blaisois, à laquelle les trois communes ont adhéré en 2024.

Pour rappel, cette SPL distribue les repas à nos trois cantines, elle est située sur la ville de Blois, elle élabore les repas avec 50% de produits bio et 66% des produits proviennent de notre région. En ces temps difficiles pour l'agriculture, nous sommes très fiers d'aider la production locale (par exemple Maves, La Chapelle Saint-Martin-en-Plaine, Monthou/Bièvre, Muides...) de produits sains. Nous prenons également le pain à La Chapelle Vendômoise ou Villebarou pour le lundi, encore du très local et de qualité.

Le changement de consommation est maintenant ancré et nos enfants se sont rapidement adaptés avec l'aide des cantinières et accompagnantes. La SPL a également été aussi à l'écoute afin d'améliorer ses prestations : ceci est toujours d'actualité.

Le prix du repas (5,20€), payé par une majorité des parents, est à comparer au prix de revient pour les communes qui est d'environ 12€ (prix du repas, fonctionnement, salaires et cotisations).

Certains bénéficient encore de l'aide de l'état pour un prix à 1€ et d'autres paient 4,2€ avec une déduction accordée par le SIVOS. Tout ce système est mis en place en fonction du quotient familial des familles, ce qui nous permet d'avoir une fréquentation toujours très proche de 100%.

J'ai la confirmation récente que les repas n'augmenteront pas en ce début d'année 2026, ce qui est une bonne nouvelle dans une période où peu de choses n'augmentent pas.

En ce qui concerne le transport, la sécurité dans les bus reste la priorité et je demande aux accompagnatrices de prioriser cet élément. Il est parfois difficile de faire respecter les consignes en fin de journée aux enfants qui ont besoin de bouger.

Je tiens particulièrement à féliciter l'ensemble des agents du SIVOS qui par leur dévouement et leur compétence arrivent à donner le meilleur pour nos enfants. Merci également aux mamans et aux membres élus du SIVOS et des communes qui ont ponctuellement aidé pour le service à la cantine. Je rappelle que les parents d'élèves sont les bienvenus, après accord du personnel, s'ils souhaitent venir aider ou accompagner ponctuellement.

**Président du SIVOS**  
**JF Le Calvé**

# Investissements voirie, sécurité & cadre de vie

La voirie et la sécurité des usagers ont également fait l'objet de nombreux aménagements durant notre mandature, comme cela était indiqué dans nos promesses de campagne.

Tout d'abord la rue de la Garenne a été transformée en rue jardin comme un prolongement de la Réserve de Grand Pierre et Vitain. Quelle sérénité de voir les parents le jour de la rentrée marcher tranquillement au centre de la chaussée car prioritaires sur tout véhicule (vélos y compris).



Le parvis de l'école rue de la Garenne n'a pas été oublié.



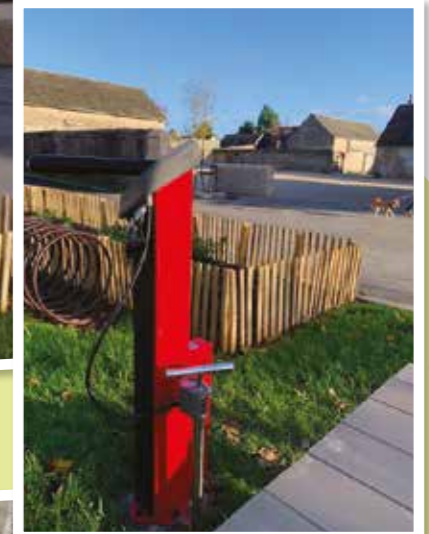
Le plus gros aménagement de ce début de mandat a été, sans conteste, le Carrefour de la Croix avec son arrêt vélo de la boucle 26, sa table de pique-nique, sa station de réparation de vélos, sa fontaine et sa zone de circulation 20 km/h où le piéton est prioritaire.



AVANT



APRÈS





AVANT

Dans la même période **un parking aménagé et sécurisé** a été créé à l'îlot Joly permettant aux parents de se garer pour récupérer leurs enfants et servant également aux visiteurs que ce soit pour la réserve de Grand Pierre et Vitain ou pour un évènement sportif, culturel et festif.

Pour ce faire **un gros travail de déblaiement** a été nécessaire.



APRÈS



AVANT

Afin d'assurer **une plus grande sérénité à nos élèves**, un aménagement de l'arrêt de bus rue des écoles a été réalisé. La création d'une écluse entraînant une impossibilité de dépasser le bus dans un sens comme dans l'autre permet de sécuriser la descente des enfants.



APRÈS



AVANT

Un **chaucidou** (aménagement désormais classique pour la mobilité douce) a été installé entre le bourg et Villemalard afin de sécuriser les déplacements des vélos et des piétons.



APRÈS

# Un centre bourg *apaisé & fleuri*

Le deuxième grand chantier de notre mandature a été l'aménagement du centre bourg ; une végétalisation importante a été implantée place de la Mairie apportant une perspective fleurie à la sortie de la mairie.

AVANT



APRÈS

Des trottoirs et des bordures végétalisées ont été créés autour de la salle des fêtes et de la place du foyer rural.

AVANT



APRÈS



APRÈS

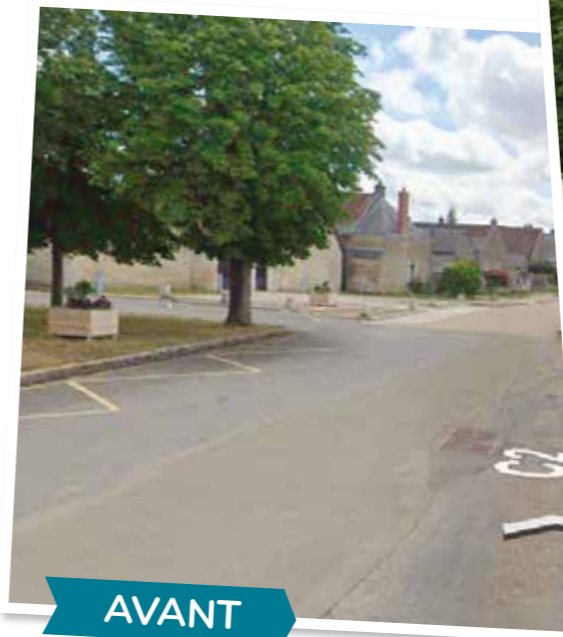


Lors du projet, nous avons tenu à sécuriser les sorties de la salle des fêtes par des trottoirs végétalisés, des places de stationnement le long de la chaussée ont été aménagées.

AVANT



AVANT



APRÈS



La rue du Stade a été rétrécie, à la sortie une chicane a été créée pour apaiser ce carrefour où, précédemment, les voitures pouvaient déboucher de 3 routes différentes. Désormais le stop rue de la Mairie et cette chicane sécurisent ce carrefour.

# Aménagements de sécurité pour l'entrée de village et à Villemalard

Afin de casser la **vitesse excessive** constatée sur la ligne droite entre l'Avenue de Pezay et la route venant de Blois, nous avons décidé d'**aménager le carrefour** à l'entrée du village en y installant **une chicane**.

AVANT



APRÈS

AVANT

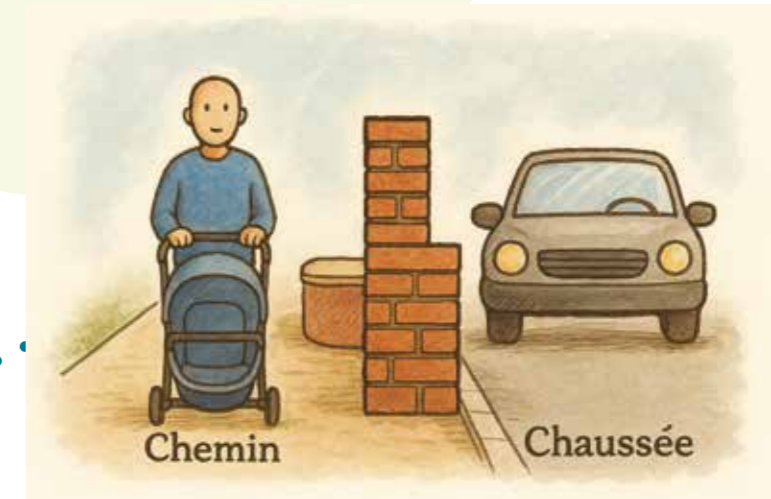


APRÈS



En ce qui concerne **la rue des Lilas**, après avoir fait faire des relevés de vitesse qui allaient jusqu'à 90 km dans cette rue déjà limitée à 30 et après concertation et validation des habitants, **3 stops** ont été installés à Villemalard, afin de réduire la vitesse.

Nous continuons la dynamique de nos projets d'aménagements du bourg jusqu'à la toute fin de notre mandat en réalisant **un aménagement du virage en S rue de Blois** qui n'a pas de trottoirs et est entouré de murs. Cela a été rendu possible par le rachat d'une partie de la parcelle rue de Blois frappée d'alignement. **Plutôt que de démolir l'ancien mur**, nous avons fait le choix de **l'abaisser et d'aménager un chemin piétonnier juste derrière** pour sécuriser les déplacements dans cet endroit dangereux tout en améliorant la visibilité pour les véhicules.



AVANT



APRÈS



# Le nouveau *secrétariat*

Le projet majeur de notre mandat est en cours d'achèvement : le **nouveau secrétariat de mairie**. Plus accessible, central et face à la mairie historique de Marolles, plus fonctionnel et plus économe en énergie, il sera prêt à accueillir la nouvelle équipe municipale.

Faisons, ensemble, le tour du propriétaire :

Un **hall d'entrée** vaste et lumineux, accessible par la cour de la Closerie.

Les luminaires ont été remplacés et mis en cohérence avec ceux de l'escalier.

Afin de respecter le patrimoine bâti, les poutres ont été conservées.



Une autre entrée a été aménagée sur la façade arrière de la Closerie afin de permettre l'accès du secrétariat aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)



Cette entrée débouche immédiatement sur le **secrétariat de mairie et le bureau du maire**.

Par l'entrée principale on y accède par une porte vitrée séparant le hall et le secrétariat. Pour un **accueil plus chaleureux**, des claustras en bois naturel ont été installées pour créer une séparation entre les espaces.

Un meuble permettant à la secrétaire de mairie (ou au maire...) de prendre une pause-café ou même déjeuner.

Là aussi les éclairages ont été revus : suspensions boules pour l'accueil et lignes pour les zones de travail : **secrétariat et bureau du maire**.



Le secrétariat a été conçu de manière à permettre à une personne à mobilité réduite d'accéder à l'ensemble des services et informations proposés, que ce soit au secrétariat ou dans le hall d'accueil.

La rampe d'escalier a été également revue, afin de permettre aux personnes malvoyantes d'accéder à l'étage.



Intégrés dans ce projet de rénovation, les locaux alloués gracieusement à l'ASM ont été isolés et repeints. (Salle de la Garenne)



Montons à l'étage, la salle de la Bouquinière deviendra le bureau des adjoints. Celui-ci nous a réservé des surprises : une infiltration d'eau très ancienne avait fragilisé les poutres, il a donc fallu en changer plusieurs.

En plus de permettre de recevoir des habitants sur rendez-vous, ce bureau recevra le grand écran permettant de travailler directement sur l'ordinateur durant les réunions de BMA hebdomadaires.



Enfin la grande salle Palmyre Derreux qui est proposée aux associations quand elles en expriment le besoin (réunions, présentation...), a été également totalement isolée tout en gardant les poutres apparentes, ce qui représente un travail plus compliqué mais qui est beaucoup plus esthétique et respectueux du bâti et de son histoire.

À propos d'histoire, savez-vous qui était Palmyre Derreux ? Ayant questionné nos anciens, détenteurs des souvenirs du passé, il s'agissait du propriétaire du bâtiment.



Là aussi, l'éclairage a été revu, des spots au plafond ont été installés et les 4 appliques fixées aux poteaux ont été changées.

La porte de communication avec la Maison de la Nature a été condamnée par un placoplâtre coupe-feu afin de respecter la législation : les deux côtés de la porte ne faisant pas partie de la même entité (Agglopolys pour la Maison de la Nature et la commune de Marolles pour la salle Palmyre Derreux).

Le bloc porte a été néanmoins changé afin de créer un placard à balais.

Un petit point d'eau va être installé à l'entrée de la salle. Une prise a été prévue afin de brancher une machine à café ou une bouilloire si besoin. Bien entendu une crédence sera posée afin d'assurer la finition.



# Les finances

L'année 2025 se termine, comme les années précédentes, par **un résultat de fonctionnement excédentaire**. Cet excédent est systématiquement basculé l'année suivante en section d'investissement, ce qui nous permet de réaliser des projets sans mettre en difficulté les finances communales.

La masse salariale représente 37 % du budget de fonctionnement. Elle est maîtrisée puisqu'en 2025 elle a baissé de 5 % par rapport à 2024



Comme chacun d'entre vous, la commune a été confrontée à la hausse importante des coûts de l'énergie et des fluides. Les dépenses de gaz, d'électricité et d'eau ont augmenté de 28 % depuis la période COVID, passant de **43 491 € en 2021 à 59 321 € en 2025**.

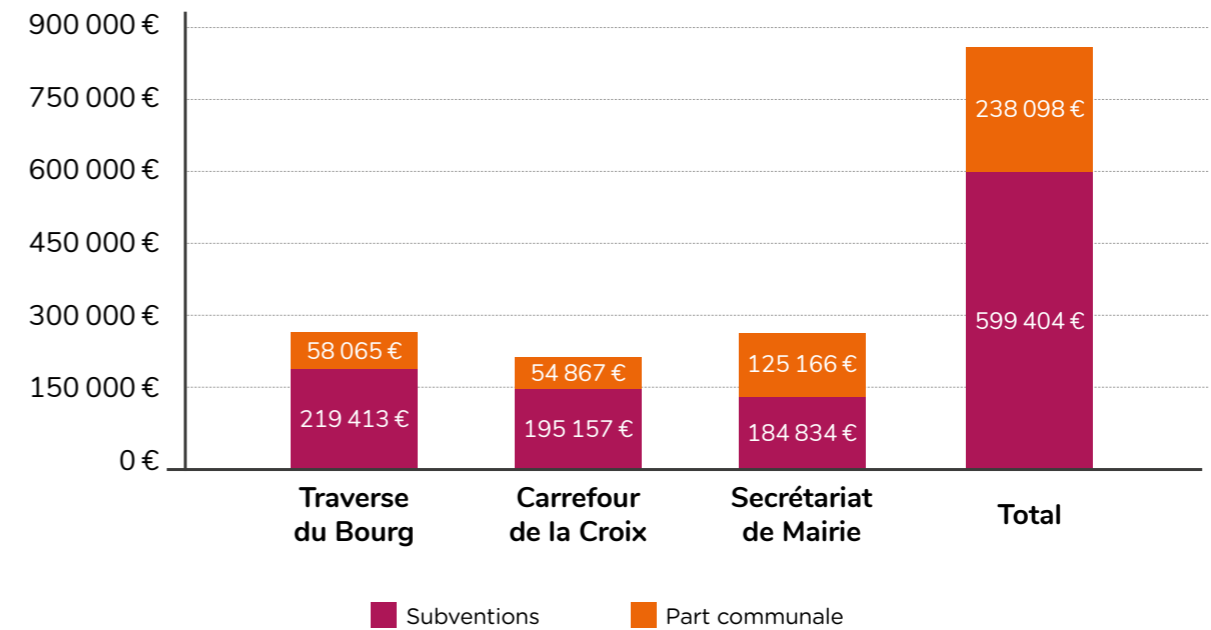
L'installation de la nouvelle chaudière, l'isolation du bâtiment de la Closerie et le départ de l'ancien secrétariat devraient permettre de faire baisser la facture dès 2026.

Notre gestion responsable a également permis de maintenir les taux d'imposition communaux inchangés depuis plus de six ans, malgré l'inflation et l'augmentation générale des coûts.

### Les principaux investissements réalisés

Les 3 principaux projets structurant pour la commune, représentent près de 840 000 € d'investissement financés en moyenne à 72 % par des subventions :

LIEU	Montant du projet	Montant subvention	% des dépenses
TRAVERSE DU BOURG	277 478 €	219 413 €	79 %
CARREFOUR DE LA CROIX	250 024 €	195 157 €	78 %
SECRETARIAT DE MAIRIE	310 000 €	184 834 €	60 %
<b>TOTAL</b>	<b>599 404 €</b>	<b>599 404 €</b>	<b>72 %</b>



## Merci ! NOS PARTENAIRES

Beaucoup de ces actions n'auraient pas été possible sans le concours et le soutien financier de nos partenaires :

L'État bien sûr, l'ADEME, L'agence de l'eau  
Le Conseil Départemental de Blois

Agglopolys qui a profité de la rénovation du centre bourg pour changer des canalisations qui en avaient bien besoin. Idem pour le département qui a refait le revêtement du carrefour rue de Blois lors de nos travaux.

Cela illustre bien les échanges et le travail que nous réalisons tous ensemble main dans la main à l'échelle locale.

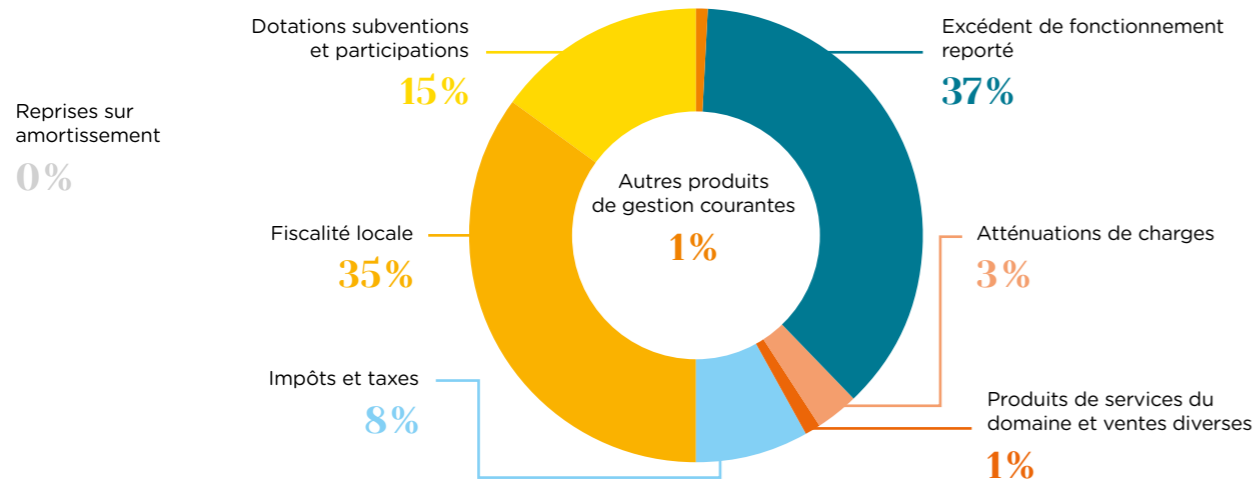


Le Pays des Châteaux, je voudrais en profiter pour saluer le travail accompli par les 2 chargées de mission Oriane DESFOUGERES et Sophie VERDIERE qui, face à la complexité administrative des dossiers que nous rencontrons, ont fait preuve d'un optimisme et d'une énergie à toute épreuve !

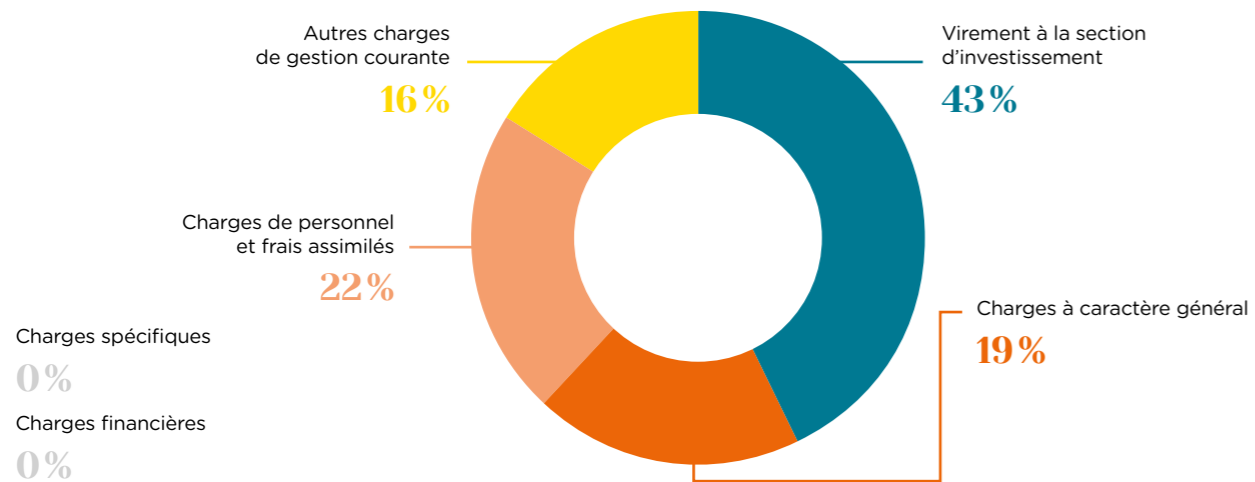


# Compte Financier Unique 2025

## CFU Recettes Fonctionnement 2025 = 986 520 €



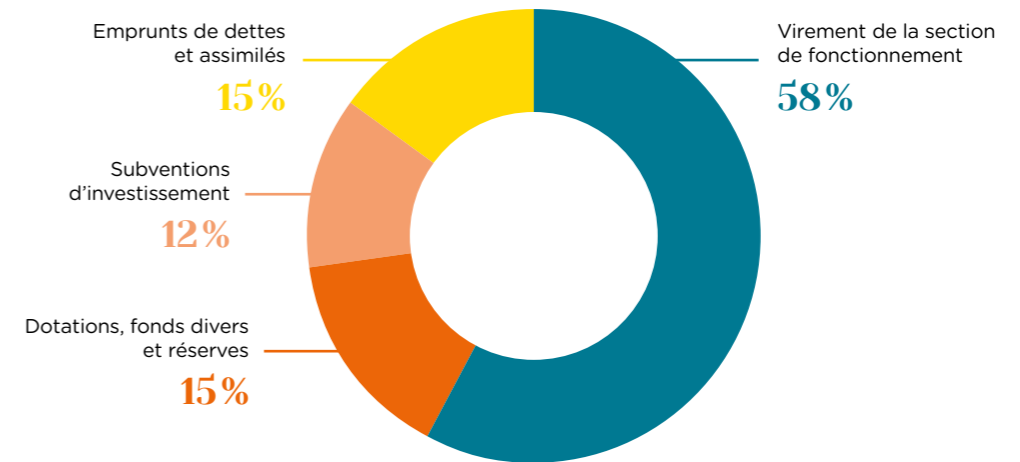
## CFU Dépenses Fonctionnement 2025 = 909 794 €



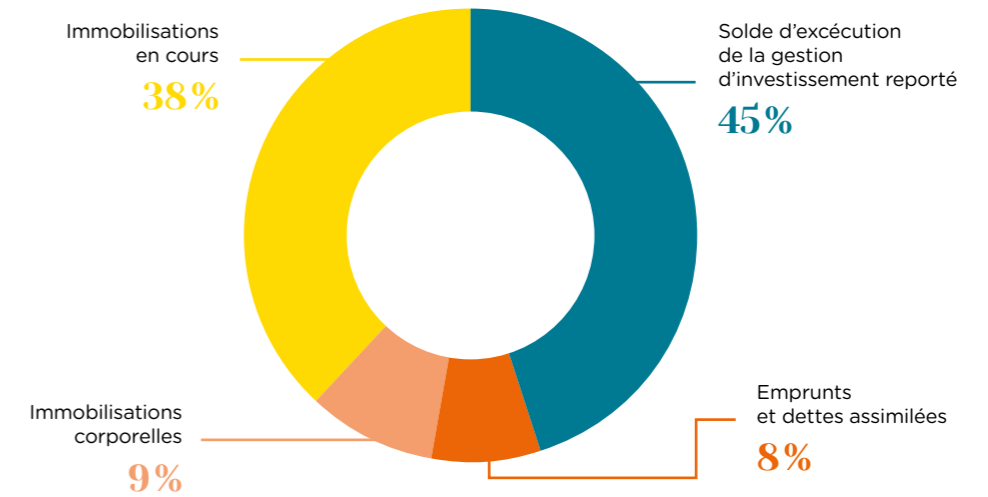
### Principales dépenses de fonctionnement en 2025

- Rémunération du personnel 197 126 €
- Contribution au SIVOS (école) 83 850 €
- Énergie / Électricité 56 660 €
- Entretien et réparations divers 38 510 €
- Contribution au service incendie (SDIS) 19 638 €
- Prime d'assurance GROUPAMA (incluant le robotondeuse) 11 752 €
- Élagage 5 124 €

## CFU Recettes Investissement 2025 = 674 612 €



## CFU Dépenses Investissement 2025 = 455 664 €



### Principales dépenses d'investissement en 2025

- Aménagement du Secrétariat de mairie 173 759 €
- Annuités emprunts 34 320 €
- Marquage au sol et réfection bitume 25 969 €
- Installation du récupérateur d'eau 8 590 €

### Recettes d'investissement en 2025

- En recette sur notre mandat, les 3 chantiers que sont le Carrefour de la Croix, la Traversée de Bourg et le secrétaire ont permis d'obtenir de beaux montants de remboursements de TVA :
- Le Carrefour de la Croix 61 391 €
- La Traversée du bourg 71 745 €

### En 2026 et 2027, une prévision autour de 70 000 € de FCTVA pour l'aménagement du secrétariat sera à percevoir une fois les travaux terminés.

Subvention restant à percevoir : 140 591 € (État, département, Pays des Châteaux) pour le secrétariat de mairie.

### BILAN FINANCIER

La commune a une gestion saine et prudente. Les comptes 2024-2025 montrent une situation stable, peu endettée et capable de financer de nouveaux projets.

- Nombre d'habitants : 736
- Encours dette au 31/12/2025 : 209 286 €, ce qui donne une dette par habitant : 290 €
- Pour les communes de même taille :
- Moins de 300 €/habitant : dette considérée comme très faible
- 300-500 €/habitant : dette considérée comme modérée
- 500 €/habitant : dette considérée comme élevée

**La dette est très faible, bien en dessous de la moyenne nationale des communes de taille comparable.**

Tous les investissements sont couverts par nos recettes et subventions. La commune peut donc mener ses projets sans mettre en tension sa trésorerie.

Notre capacité de désendettement est de 2,8 ans (en dessous de 8 ans considéré comme très faible)

**En conclusion, la commune est financièrement saine et dispose des moyens pour continuer à investir dans nos équipements et nos services tout en maintenant une dette très faible. Cette gestion prudente garantit la pérennité des finances pour les années à venir.**

# Marolles & la culture

Les élus ont également souhaité donner toute sa place à la culture et à la convivialité avec :

**Des nouveaux locaux** rénovés pour trois associations (Le football avec l'ESFM, l'athlétisme avec l'ASM et la nature avec le CJNA).



Une nouvelle bibliothèque plus conviviale, de plain-pied



Une année riche en événements avec le Comité des Fêtes :

En mars, **le repas Carnaval**, en juin, **le concert Duo Dezil**, en septembre, dans le cadre des Journées du Patrimoine, **les Talents de Marolles**, en octobre, du théâtre avec **la troupe du Petit Théâtre de Landes (Le crumble)**, en novembre, **le repas créole**.



Ainsi que l'organisation de 4 concerts durant notre mandat : 3 classiques et un jazz-rock dans le cadre du dispositif **Festillissime du Conseil Départemental**. Ces concerts sont toujours très appréciés et suivis d'un moment convivial.



## Jean Touret & les artisans de Marolles

- Nous avons également tenu à remettre en lumière le passé artisanal prestigieux de Marolles et ses « artisans de Marolles », avec l'installation des trois statues de Jean Touret, Les Trois Grâces, dans la cour du nouveau secrétariat de mairie.



Pour les nouveaux habitants ou, tout simplement pour ceux qui ignorent l'histoire de ce regroupement d'artisans, qui, pourtant, se rappelle à notre souvenir avec une enseigne accrochée sur le pignon de la Maison de la Nature, voici une petite rétrospective de cette épopée (Pour plus de détail, se référer au Fil de Marolles N°6).

Tout commence par Jean Touret, né en 1916 et qui s'installe avec son épouse, Odile, à Marolles en 1947, dans les communs du château de Pezay. Artiste sculpteur, son atelier est le lieu de réunions des hommes du village, c'est là que l'aventure commence...

Jean Touret décide de créer une association de production de meubles et d'objets décoratifs avec les artisans du village en associant les savoir-faire : un ébéniste, un ferronnier, un vannier et plus tard un céramiste. Les (artistes) artisans de Marolles sont nés. Leurs œuvres sont exposées localement et connaissent progressivement un succès national.

En juin 1956, l'ORTF vient filmer tous les détails de la vie de cet étonnant village réveillé par ses artisans paysans créateurs de mobilier rustique, attirant un public éclairé parisien.



L'inauguration a fait l'objet d'une belle manifestation avec la présence des enfants et petits-enfants de Jean Touret.

À cette occasion nous avons projeté le film réalisé par l'ORTF.



# Contacts mairie et écoles



**Secrétariat de mairie :**

☎ 02 54 20 03 26

✉ [contact@marolles41.fr](mailto:contact@marolles41.fr)

Permanence du Maire et des adjoints : Mme la Maire et les adjoints peuvent être rencontrés sur rendez-vous (auprès du secrétariat de mairie)

**Ouvert les :**

- Lundi de 14h à 18h30
- Mercredi de 9h à 12h30
- Vendredi de 14h à 17h30

**Personnel communal :**



Secrétaire de Mairie : Lucie CABALLERO



Agents techniques territoriaux :  
Marylène Augay, Jean-Sébastien Mancion,  
Matthieu Marage, Rusanna Panosyan,  
Sanaa Masrou (garderie)

C

**Champigny-en-Beauce**

Place Dessaignes

☎ 02 54 20 17 24

A

**Averdon**

Rue du Moulin Chalot

☎ 02 54 33 14 53

M

**Marolles**

6 rue de la Garenne

☎ 02 54 20 36 54

Directrice  
02 54 20 05 45

Garderies payantes à votre disposition pendant les périodes scolaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h50, et de 16h15 à 18h30 Vendredi 18h – Tel : **02 54 20 36 54**

Email de l'école :: [ec-marolles@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-marolles@ac-orleans-tours.fr)

## Dans la presse...

« On sent que les affiches, c'est un peu dépassé » : quand le panneau de votre ville s'affiche sur votre téléphone



Événement, route barrée, orage qui arrive...

Plus d'un tiers des communes charentaises et plusieurs unités de gendarmerie se sont déjà équipées d'applications spécifiques pour envoyer des infos à leurs administrés directement sur leurs téléphones. Et ça cartonne.

À Vœuil-et-Giget, la maire Monique Chiron, et son équipe utilisent PanneauPocket depuis deux ans et y mettent toutes sortes d'infos et d'alertes.

Photo : Julie Desbois. Reportage : Amandine Cognard, publié le 6 novembre 2024 dans la Charente Libre.



**Les informations et alertes de la commune sont sur PanneauPocket**



100%

GRATUIT & ANONYME

0%

PUBLICITÉ



- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3 Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤️

Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

13 500

collectivités équipées

950

Gendarmeries utilisatrices

8M

d'administrés couverts

83%

foyers équipés en moyenne sur nos communes de 100 à 3000 habitants

3M

notifications envoyées par jour

98%

taux de satisfaction

Notre commune est également équipée de PanneauPocket.

Ne manquez plus aucune information communale, équipez-vous de PanneauPocket grâce au QR Code ci-dessus.



Restez informé, prévenu, alerté !

Cherchez votre commune et découvrez ses publications

Au service des habitants avant tout ! Grâce à l'application mobile PanneauPocket, les informations et alertes des Mairies, EPCL, intercommunalités, Ecoles et RPI, Offices de tourisme, Ehpad, Associations sportives ou culturelles, vous accompagnent partout.

PanneauPocket est disponible sur





# France services

## On vous accueille !

PROCHE DE VOUS PROCHE DE CHEZ VOUS



Ouverture d'une antenne

**FRANCE SERVICES**

à la Mairie de LA CHAPELLE VENDOMOISE

France Services est un guichet unique qui simplifie les démarches administratives des habitants.

Une conseillère vous accompagne dans vos démarches administratives quotidiennes et vous met en relation avec les partenaires pour les dossiers complexes.

Démarches possibles sur place :

immatriculation des véhicules, impôts, permis de conduire, accès aux services numériques, demande d'allocations, etc.

Pour que votre déplacement soit efficace, apporter les documents nécessaires à vos démarches

- Votre téléphone portable
- Adresse mail et mot de passe
- Carte identité
- RIB / Relevé bancaire
- Livret de famille Justificatif de domicile

CPAM ou MSA

- Carte vitale
- Code confidentiel

CAF

- N° allocataire (sur courrier caf)
- Carte vitale
- Code confidentiel
- 6 derniers bulletins de salaire
- Avis d'imposition
- Bail

FRANCE TRAVAIL

- Consultation sur francetravail.fr
- N° identifiant
- Code confidentiel

DDFIP

- Déclaration / avis d'imposition / n° fiscal
- Code confidentiel

ANTS

- N° identifiant ANTS ou AMELI ou IMPOT
- Code confidentiel
- Permis de conduire
- Carte grise
- Photo (si nécessaire)
- Carte bancaire
- Carte identité
- Justificatif de domicile – 6 mois
- Livret de famille
- Contrôle technique

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h-12h30  
13h30-17h sur RDV  
Mardi : 9h-12h30  
Mercredi : 9h-12h30 sur RDV  
13h30-17h sur RDV  
Jeudi : 13h30-17h  
Vendredi : 9h-12h30 sur RDV



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Égalité Fraternité

## France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

Contact

1 route de Blois  
41330 La chapelle Vendômoise

Accès : porte marron (coté église), 1<sup>er</sup> étage, accès PMR au RDC de France services ou à l'arrière de la mairie.

02.54.20.11.67

France.services@lachellevendomoise.fr

Antenne  
**France SERVICES**  
La Chapelle Vendômoise



## TROUVEZ VOTRE TRAJET GRÂCE À LA NOUVELLE APPLICATION TRANSIT !

Azalys s'associe avec Transit pour simplifier vos déplacements sur le territoire d'Agglopolys.

Indiquez les points de départ et d'arrivée ainsi que le jour et l'heure de votre trajet et ce calculateur d'itinéraire vous propose les meilleurs modes de déplacements en regroupant l'ensemble de l'offre de mobilité du territoire : transport en commun, train, autopartage, vélo, trottinette, à pied.

Une interface fluide et de nouvelles fonctionnalités

- Repérez en temps réel votre bus ou votre car Azalys sur la carte (lignes urbaines A à H, lignes périurbaines L15 à L32, lignes scolaires S1 à S75)
- Visualisez en un clic toutes les mobilités d'Agglopolys présentes autour de vous
- Utilisez le calculateur d'itinéraire vélo intégré et sélectionnez le trajet le plus adapté (% de voies sécurisées, temps de parcours)
- Achetez des PASS occasionnels Azalys
- Restez informé en temps réel des perturbations sur toutes les lignes Azalys
- Retrouvez les informations pratiques Azalys (horaires, plans, tarifs, contacts) dans la rubrique "Obtenir de l'aide"

Comment ça marche ?

1. Téléchargez gratuitement l'application Transit (Play Store et l'App Store).
2. Personnalisez l'application avec l'icone Transit à la 1<sup>ère</sup> connexion
3. Profitez gratuitement de toutes les fonctionnalités "Royales" de Transit sur l'ensemble du territoire d'Agglopolys.

transit

Contact

Relais Azalys - 49 avenue Jean Laigret à Blois  
09 69 36 93 41  
azalys.agglopolys.fr



## RELAIS AZALYS : UN NOUVEAU LIEU AU SERVICE DES MOBILITÉS DURABLES

Grâce au Relais Azalys, adopter le bus, le vélo, la trottinette, l'autopartage ou le covoiturage devient simple et accessible.

Le Relais Azalys, situé face à la gare de Blois, centralise les services liés aux déplacements sur le territoire d'Agglopolys, et encourage le passage à des **modes de transport alternatifs à la voiture individuelle**.

### Une offre complète de services

Le Relais Azalys propose notamment :

- la **vente des titres et des abonnements et le service après-vente Azalys**,
- la **location de vélos longue durée** et la gestion du **stationnement vélo sécurisé**,
- un **atelier vélo** pour apprendre à rénover et entretenir son vélo,
- des **conseils personnalisés** pour optimiser ses déplacements parmi les offres de transports proposées sur Agglopolys comprenant, en plus du vélo et des bus, le covoiturage, l'autopartage, les trottinettes en libre-service...
- des **permanences** avec des partenaires (CIAS, Mobilité 41, associations...),
- des **expositions, ateliers et animations**, sur place ou « hors les murs ».

### Horaires d'ouverture

#### Septembre à juin

- Lundi à vendredi : 8h30 à 18h30
- Samedi : 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

#### Juillet et août

- Lundi à vendredi : 8h30 à 18h00
- Samedi : 9h30 à 12h30

(Fermé les dimanches et jours fériés)



### Infos pratiques

**49 avenue Jean Laigret, Blois (face à la gare de Blois-Chambord)**

Lignes A à G et navettes centre-ville, arrêt Gare SNCF/ Gare Routière

azalys.agglopolys.fr - 09 693 693 41  
relais.azalys@agglopolys.fr



## L'EAU DE BLOIS/AGGLOPOLYS

Agglopolys assure le service d'eau potable soit avec l'Eau de Blois/ Agglopolys, soit par

L'Eau de Blois/Agglopolys a pour mission la production, le transport, le stockage et la distribution de l'eau potable.

Elle doit, pour ce faire :

- **Assurer l'entretien, la maintenance, le renouvellement des réseaux, ouvrages, équipements ;**
- **Contrôler la qualité de l'eau**, du service rendu de manière générale ;
- **Assurer la relation avec les usagers** (gestion des abonnements, relève, facturation et recouvrement, information...);
- **Investir, adapter le patrimoine** aux besoins, au contexte réglementaire et aux évolutions techniques.

### Communes concernées par l'Eau de Blois/ Agglopolys :

Averdon, Blois, Candé-sur-Beuvron, Chailles, Champigny-en-Beauce, Chaumont-sur-Loire, Cheverny, Cour-Cheverny, Fossé, Françay, Herbault, Marolles, Molineuf, Orchaise, Rilly-sur-Loire, Saint-Gervais-la-Forêt, Saint-Sulpice-de-Pommeray, Santenay, Seur, Villebarou, Villerbon et Vineuil.

### Tarifs sur agglopolys.fr

### Contact

L'eau de Blois/Agglopolys - 1 rue Honoré de Balzac à Blois

Tél. 0 806 000 139 (coût d'un appel local) aux heures d'ouverture du service clientèle + 24h/24 pour les urgences techniques.

eau@agglopolys.fr – eaublois.agglopolys.fr



## DÉCHETS : LES CONSIGNES DE TRI

(Re)découvrez les consignes de tri, et les erreurs à ne pas commettre !

### Les déchets allant dans le bac jaune

Tous les emballages (plastique, métal, carton) et les papiers se trient ! Ils sont à déposer bien vidés, en vrac et non emboîtés dans le bac jaune ou le conteneur de tri.



### Pour trier, une seule question : ce déchet est-il un emballage ?

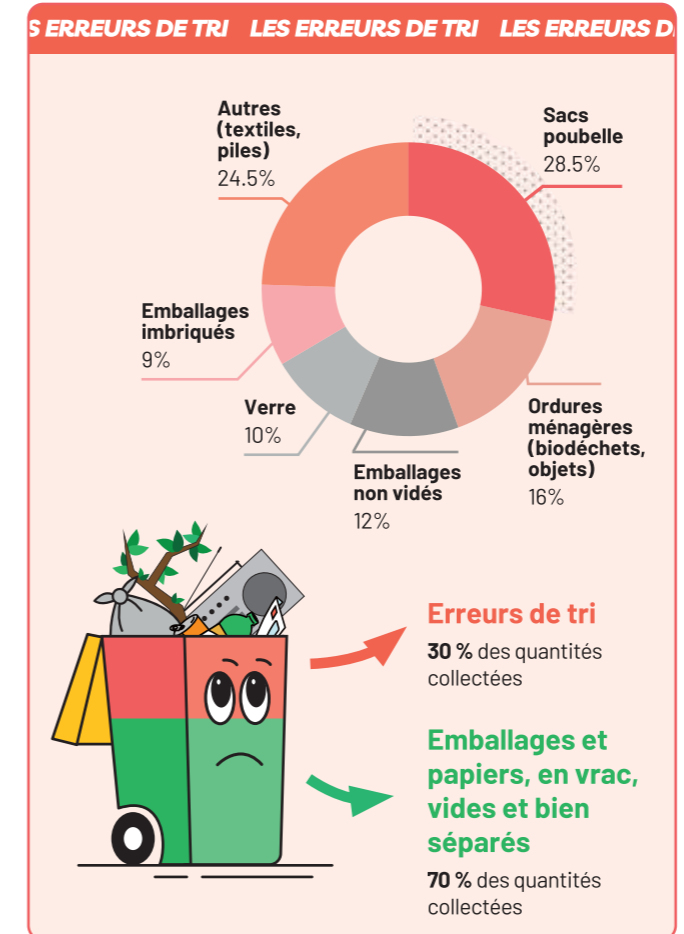
Un **emballage**, c'est ce qui contient un produit ou un objet et qui sert à le protéger et à le transporter avant son utilisation. **Exemples** : pot de yaourt, bouteille de shampoing, carton de céréales, paquet de riz, capsule de café, tube de dentifrice, brique de lait, sachet de gruère, etc.



- Conseils pour entretenir et nettoyer les bacs**
- Nettoyer régulièrement les bacs en utilisant du bicarbonate ou en pulvérisant du vinaigre blanc. \*
  - En période de forte chaleur, stocker les bacs dans un lieu ombragé si possible.
  - Pour se débarrasser des éventuelles mauvaises odeurs, verser quelques gouttes d'huile essentielle de lavande, de citron ou de menthe.

### Les erreurs de tri dans le bac jaune

Beaucoup trop d'erreurs de tri sont à déplorer. Chaque année, les « refus de tri » au centre de tri représentent 30 % des quantités collectées et coûtent cher à la collectivité (puisqu'ils repartent par camion pour être incinérés), soit plus de 600 000 € par an !



### Soyons vigilants dans notre pratique du tri, quelques erreurs simples sont à éviter :



### Les ordures ménagères allant dans le bac gris

C'est tout ce qu'il reste une fois qu'on a trié les déchets :

- les objets en plastique (brosse à dent, figurine et jouet, gadget, briquet, assiette et couvert en plastique...)
- les déchets de nettoyage (sac aspirateur, poussière, lingette, essuie-tout, mégot de cigarette, cendre froide, litière...)
- les déchets d'hygiène (couche, coton tige, coton démaquillant, protection hygiénique, pansement, gant, masque, mouchoir...),

### Les déchets allant dans les Points Verre

Tous les emballages en verre : bouteilles, flacons, pots et bocaux. À jeter bien vidés, pas de dépôt entre 20h et 8h pour la tranquillité du voisinage.

Pour connaître le Point Verre le plus proche de chez vous, consultez la carte interactive sur [agglopolys.fr](http://agglopolys.fr)

### Contact

Direction Déchets et Économie circulaire d'Agglopolys  
Tél. 02 54 58 57 57 - [info.dechets@agglopolys.fr](mailto:info.dechets@agglopolys.fr)

## INFORMATION DE DERNIÈRE MINUTE !



### Un partenariat au service des familles et des professionnels de la petite enfance

Afin de faciliter les démarches des parents à la recherche d'un mode de garde pour leurs jeunes enfants, la commune de Villebarou, en partenariat avec les communes de Fossé, Marolles, Saint-Sulpice-de-Pommeray, Saint-Lubin-en-Vergonnois et Villerbon, et après plusieurs réunions de concertation, a établi une convention de partenariat signée en novembre 2025 pour l'ensemble de ces communes avec le Relais Petite Enfance de Villebarou.

Ce partenariat a pour objectif d'accompagner les familles face à la complexité des démarches administratives liées à la recherche d'un mode d'accueil. Le Relais Petite Enfance propose des informations adaptées et un accompagnement dans les formalités.

Par ailleurs, le RPE accompagne également les assistantes maternelles du territoire en leur proposant des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis, des temps d'échanges professionnels ainsi qu'un accompagnement individualisé. Ces actions contribuent à rompre l'isolement des professionnelles et à renforcer la qualité de l'accueil proposé aux familles.

Pour tout renseignement complémentaire, les familles et les professionnelles peuvent **contacter le Relais Petite Enfance de Villebarou** [Villebarou.fr](http://Villebarou.fr) rubrique Petite enfance.



## ACTION SOCIALE & INSERTION



servicesocial@ciasdublaisois.fr

**Pour qui ?** Toutes personnes âgées de 18 à 65 ans, sans enfant mineur à charge

Accompagnement par des travailleurs sociaux aide aux démarches, recherche de logement, accès aux soins, secours financiers, etc.

Suivi du Revenu de Solidarité Active (RSA) accompagnement des allocataires dans leur démarche d'insertion

Intervention auprès des sans-abri

Les permanences près de chez vous :

- À Villebarou : à la mairie, les 1<sup>ers</sup> mardis du mois, de 9h30 à 12h.
- À Onzain (Veuzain-sur-Loire) : à l'Espace France Services, les jeudis des semaines impaires, de 9h à 12h.
- À Herbault : à la Salle des Associations, les jeudis des semaines paires, de 9h à 12h.

+ possibilité de rendez-vous à Blois : au CIAS du Blaisois, du lundi au vendredi\*, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.  
\* fermeture le vendredi matin.

## RÉSIDENCE AUTONOMIE SENIORS



residence.barbara@ciasdublaisois.fr

13 rue de Vauquois, Blois

## RÉSIDENCE BARBARA

### Indépendance, sécurité et convivialité !

**Pour qui ?** Toutes personnes âgées de + de 60 ans, valides et autonomes  
GIR 6 et 5 | GIR 4 possible via conventionnement

Un appartement privatif, de 33 à 47 m<sup>2</sup>, avec balcon ou terrasse, doté d'un espace nuit séparé (T1 bis) ou d'une chambre (T2), avec cuisine aménagée et équipements adaptés.

Un environnement sécurisé, téléassistance (avec médaillon) et présence d'agent 24h/24 - 7j/7

Des espaces collectifs variés, salle de restauration, salon avec TV, bibliothèque, espace d'activités et de bien-être, terrasses avec accès direct au parc

Des animations quotidiennes et des actions de prévention, activités récréatives, jeux de société, cuisine, jardin thérapeutique, médiation animale, yoga assis, renforcement musculaire, socio-esthétique, art thérapie, musicothérapie, ateliers individuels et collectifs dédiés au numérique...

Un accompagnement personnalisé, référent dédié et rendez-vous réguliers

### Un lieu de rencontres, ouvert à tous !

La Résidence Barbara est également ouverte à tous les seniors résidant sur le territoire d'Agglopolys pour déjeuner le midi au restaurant de la résidence, participer aux animations et aux ateliers de prévention et partager des moments conviviaux (Grand repas, Guinguette, Loto...)

## REPAS À DOMICILE



02 54 57 41 72

repas.domicile@ciasdublaisois.fr

## La tranquillité de bien manger !

**Pour qui ?** Toutes personnes âgées de + de 60 ans, ou en situation de handicap

Bénéficiez de repas équilibrés, élaborés par une diététicienne et confectionnés avec des produits locaux et issus de l'agriculture biologique.

Flexible, ce service s'adapte :

- à vos besoins - livraison régulière ou occasionnelle
- à vos goûts - choix entre 2 menus équilibrés
- à votre appétit - plusieurs formules au choix : 1 à 2 repas par jour
- à votre régime - Sans sel - Diabétique - Vapeur - Repas mixés

## AIDE AUX AIDANTS

Afin de faciliter le quotidien des aidants et les soutenir, la Plateforme d'accompagnement et de répit Blois - Val de Loire propose aux aidants de personnes âgées de plus de 60 ans atteintes de maladies neurodégénératives ou dépendantes, un suivi individualisé, une solution ponctuelle de répit à domicile (jour et nuit), des activités de loisirs ...

**Pour qui ?** Aidants de personnes âgées de + de 60 ans atteintes de maladies neurodégénératives ou dépendantes, résidant sur le territoire d'Agglopolys et dans 42 communes limitrophes.  
cf. [www.ciasdublaisois.fr/pfr](http://www.ciasdublaisois.fr/pfr)

02 54 45 54 63 pfr@ciasdublaisois.fr

## Aidants, osez vous faire aider !

En complément, l'Accueil de Jour Alzheimer La Chrysalide, lieu de vie adapté, propose aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté des activités variées à but thérapeutique permettant de stimuler et resocialiser les patients afin de préserver leur autonomie et maintenir leurs fonctions cognitives et sensorielles.

**Pour qui ?** Toutes personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté résidant sur le territoire d'Agglopolys et dans les communes limitrophes.

02 54 45 54 60 aja@ciasdublaisois.fr

## ANIMATION

# RDV

02 54 45 54 70

animation@ciasdublaisois.fr

## Des activités pour tous !



Les rendez-vous du CIAS du Blaisois : à chaque saison, une programmation éclectique pour tous au centre social La Chrysalide à Vineuil, en résidences autonomie - Barbara et Lumière - à Blois et au sein des communes d'Agglopolys : événements, ateliers, rencontres...

> Programme disponible en différents lieux publics (mairie, commerces ...) et sur [ciasdublaisois.fr](http://ciasdublaisois.fr)

TOUTE L'OFFRE DE SERVICES SUR CIASDUBLAISIS.FR

L'action sociale, une compétence d'Agglopolys



De la conception  
à la réalisation...

#### Remerciements

Jean-Marc et son équipe de rédacteurs



Mairie de Marolles  
3, rue du Stade - 41330 Marolles  
Tél. 02 54 20 03 26  
contact@marolles41.fr  
marolles41.fr